**Zeitschrift:** Générations

Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif

**Band:** - (2019)

**Heft:** 110

**Rubrik:** Chronique : les promesses faites aux mourants

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# A cœur ouvert

## Les promesses faites aux mourants

es promesses sont souvent source de regrets et de culpabilité. Notre culture valorise la fidélité et la loyauté, de magnifiques valeurs, mais qui sont aussi source de difficultés. En tant que «marraine de proches aidants» de la Croix-Rouge vaudoise, j'ai entendu des récits poignants. Une femme d'une soixantaine d'années, exténuée, me racontait qu'elle prenait soin de sa mère qui « perdait la tête ». Elle devait se lever plusieurs fois, la nuit, et n'avait que le répit de quelques heures par semaine lorsqu'une personne venait la remplacer. Elle me raconta que sa mère nécessiterait les soins d'un EMS, mais qu'elle avait promis à son père mourant qu'elle s'occuperait de sa mère «jusqu'au bout!» et qu'elle ne trahirait jamais sa promesse.

Ce genre de promesse est très dangereux, car il s'agit de moments hautement émotionnels. Les proches sont prêts à accepter presque n'importe quelle demande, afin de soulager ou de contenter celui qui meurt. Puis les mois passent, la réalité se modifie, des événements inattendus se produisent et la situation devient «intenable». Ce qu'il faudrait pouvoir dire, c'est: «Papa, je te promets que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que maman soit bien jusqu'au bout!»

Ces promesses peuvent être variées: «Prometsmoi de ne pas te remarier avant que les enfants ne soient adultes. », «Promets-moi de ne jamais divorcer. » Ces demandes sont compréhensibles, mais, en fait, elles représentent des abus de pouvoir. Personne n'a le droit de disposer de la vie d'un autre. Le mourant ne mesure pas ce que sa demande peut avoir comme conséquences à moyen et à long termes. Lorsqu'on doit vivre avec la croyance qu'il faut honorer sa promesse, il convient d'avoir de la compassion pour soi-même, d'accepter d'être imparfait. Pour continuer la réflexion, écoutons Christian Bobin: «Etre infidèle à soi-même pour mieux rester fidèle à la vie dans notre vie!»

